



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 93476

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes formulées par les étudiants boursiers. Le « blocage » des universités lors des mouvements sociaux de ces dernières semaines, n'a pas permis aux étudiants grévistes et non grévistes de suivre assidument la totalité du programme universitaire. Ainsi, nombreux sont ceux qui risquent d'échouer lors des examens et être dans l'obligation de redoubler. En cas de redoublement, les conditions pour obtenir une bourse de l'enseignement supérieur sont drastiques. Les étudiants boursiers se verront pénaliser dans la poursuite de leur cursus universitaire. Il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui indiquer les mesures susceptibles d'être prises à ce sujet.

## Texte de la réponse

Afin d'assurer à tous les étudiants des conditions de validation reconnue des diplômes de l'année universitaire en cours ainsi que le bon déroulement des examens universitaires, des aménagements ont été apportés aux calendriers initialement prévus. Les universités ayant été partiellement ou totalement fermées ont ainsi tout mis en oeuvre pour que l'intégralité des enseignements dans les cursus ayant donné lieu à habilitation soit dispensée. Compte tenu de ces éléments, les modalités d'attribution et de maintien des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux pour les cursus licence et master, notamment pour les étudiants en situation d'échec ou de réorientation, ceux souffrant d'un handicap et les sportifs de haut niveau sont inchangées. Le principe de progression dans les études retenu permet aux étudiants de bénéficier de sept droits à bourses sur l'ensemble des deux cursus avec un maximum de cinq droits pour obtenir la licence, un droit couvrant deux semestres consécutifs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Balligand](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93476

**Rubrique :** Bourses d'études

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 2006, page 4601

**Réponse publiée le :** 18 juillet 2006, page 7585